



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120709-21729-DE-1-1_0
Date de signature : 12/07/12
Date de réception : jeudi 12 juillet 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.684**

Séance publique du

9 juillet 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : ALIÉNATION DE BIENS MOBILIERS - VENTE AUX ENCHERES SUR INTERNET DE VÉHICULES MUNICIPAUX

Le 09/07/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 03/07/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Dahbia BENNOUR à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Danièle BRUNET à M. Alexandre GALLESE, M. Maurice CHAZEAU à M. Jean CHORRO, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



01.11

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T Environnement
Urbain et Hydraulique
Direction Nettoyement Garage

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 09/07/12

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ
CO-RAPPORTEUR(S) : M. Robert FOUQUET

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : ALIÉNATION DE BIENS MOBILIERS - VENTE AUX ENCHERES SUR INTERNET
DE VÉHICULES MUNICIPAUX - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération 2010.1298 du 16 décembre 2010, vous vous êtes prononcés sur le principe de mise en vente aux enchères en ligne des biens mobiliers à réformer de la Ville d'Aix.

Aujourd'hui, divers véhicules ne pouvant plus être utilisés par la Ville d'Aix-en-Provence, sont susceptibles d'être vendus aux enchères publiques sur internet.

La liste ci-dessous récapitule les biens actuellement en attente d'être cédés, dont le prix de vente pourrait dépasser le seuil de 4 600 €, montant au-dessus duquel l'accord préalable du Conseil Municipal est obligatoire.

LISTE DES MATERIELS A CEDER

CATEGORIE	Immatriculation ou référence	Désignation	Date d'acquisition	Dernier compteur Km ou nombre d'heures	Mise à prix
Poids lourd	400WA13	Type empirol (porte container)	26/03/1999	349522	3 000 €
Poids lourd	8465NF13	Dépanneuse	09/02/1988	134622	700 €
Poids lourd	2145SM13	Bibliobus	23/03/1995	61613	2 000 €
Poids lourd	2686PY13	Camion Iveco	18/10/1990	193857	800 €

En conséquence, je vous propose, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** la vente des biens recensés dans le tableau ci-dessus,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout acte afférent à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **AUTORISER** le Trésorier Principal d'Aix Municipale à encaisser les recettes correspondantes.

2012.684 - ALIÉNATION DE BIENS MOBILIERS - VENTE AUX ENCHERES SUR INTERNET DE VÉHICULES MUNICIPAUX

Présents et représentés	: 54
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/07/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**